

MERCREDI 2 MARS 2016

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Boileau, tenue en la salle du Conseil, située au 702, Chemin Boileau, à Boileau, Québec, le 2 mars 2016 à 9 h 00, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Henri Gariépy.

SONT PRÉSENTS :

Nicole Blondin, Harold Linton, Wayne Conklin
Pierre Auclair, Yan Montpetit

Michel Grenier, directeur général, secrétaire-trésorier, est également présent.

Absent : Marie-Ève Dardel

Aucun contribuable n'assiste à la séance

L'avis public de cette séance extraordinaire a été signifié à tous les membres du Conseil tel que requis par l'article # 152 et 156 du code municipal.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Avis de motion
4. Pour que le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le Chemin du Lac-Au-Loup pour un montant subventionné de 15,000\$, conformément aux exigences du Ministère des Transports.
5. Période de questions
6. Fermeture de la séance

1. OUVERTURE

Monsieur Henri Gariépy annonce l'ouverture de la séance à 9 h 00

16-03-052

2. POUR ADOPTER L'ORDRE DU JOUR

Après lecture de l'ordre du jour,

Il est **PROPOSÉ** par M. Yan Montpetit
et **RÉSOLU**

QUE :

L'ordre du jour, ci-dessus décrit soit adopté tel que présenté et modifié.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

16-02-053

3. AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par M. Pierre Auclair qu'à une séance subséquente, un règlement d'emprunt pour l'acquisition d'une niveleuse sera présenté pour adoption.

16-03-054

POUR QUE LE CONSEIL APPROUVE LES DÉPENSES POUR LES TRAVAUX EXÉCUTÉS SUR LE CHEMIN DU LAC-AU-LOUP POUR UN MONTANT SUBVENTIONNÉ DE 15,000\$, CONFORMÉMENT AUX EXIGENCES DU MINISTÈRE DU TRANSPORT

ATTENDU que la Municipalité a demandé de transférer la subvention PAARRM de la réparation du chemin St-Rémi à la réfection du ponceau du Lac-Au-Loup;

ATTENDU que les travaux ont été effectués et que la Municipalité doit procéder à la demande de versement de la subvention ;

Il est **PROPOSÉ** par Mme Nicole Blondin
et **RÉSOLU**

QUE :

le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le Chemin du Lac-Au-Loup pour un montant subventionné de 15,000\$, conformément aux exigences du ministère des transports.

ET QUE :

Les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la route dont la gestion incombe à la Municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS POUR DÉPENSE PROJETÉE

Je soussigné, certifie par la présente, qu'il a les crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense précitée est projetée par le Conseil.

Michel Grenier, secrétaire-trésorier.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question ne fut posée à M. le maire

16-03-055

5. POUR LEVER LA SÉANCE

Il est **PROPOSÉ** par M. Wayne Conklin
et **RÉSOLU**

QUE :

La présente séance soit et est levée à 9hres 15

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

M. Henri Gariépy
Maire

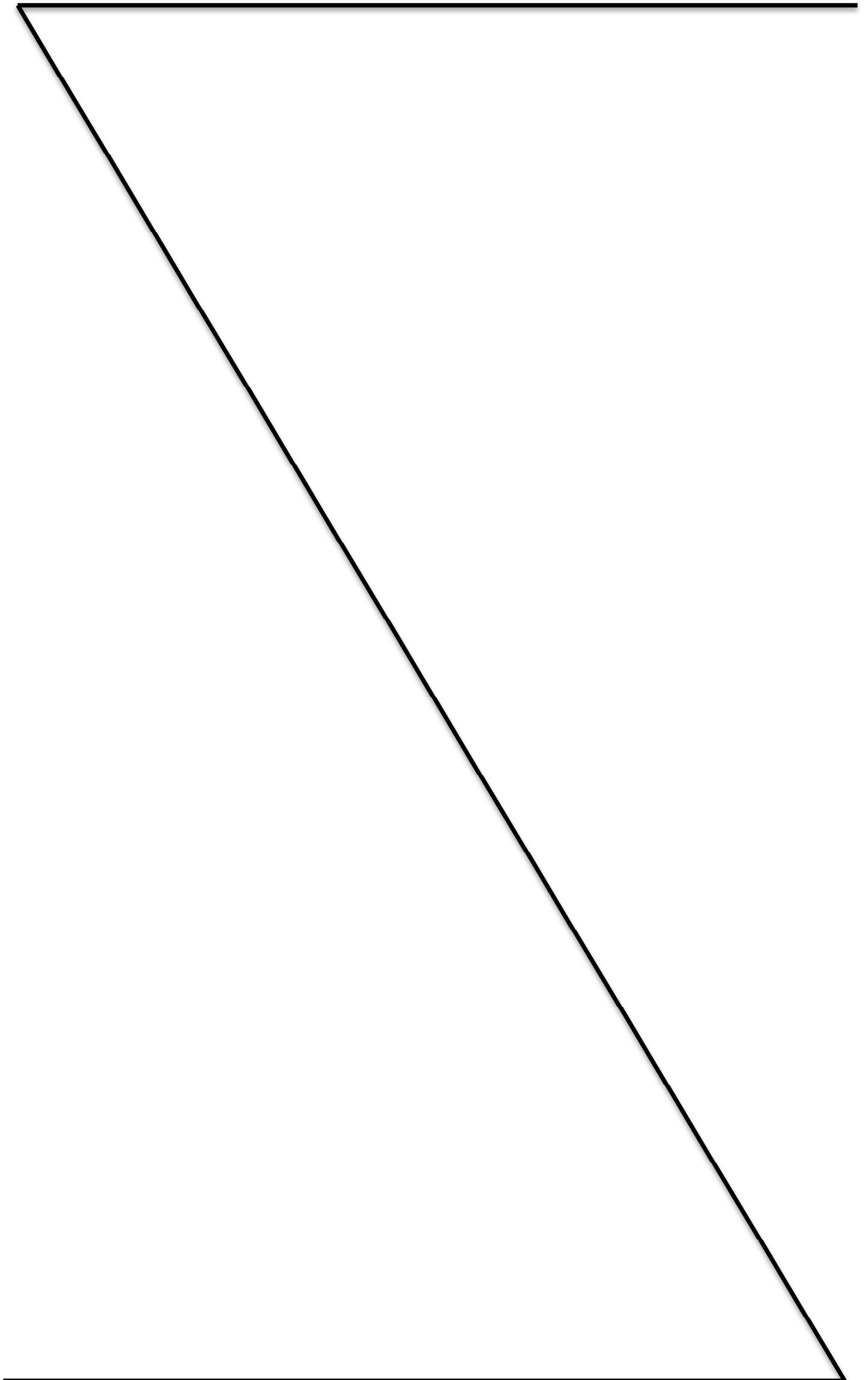
M. Michel Grenier
Directeur général/Secrétaire-trésorier

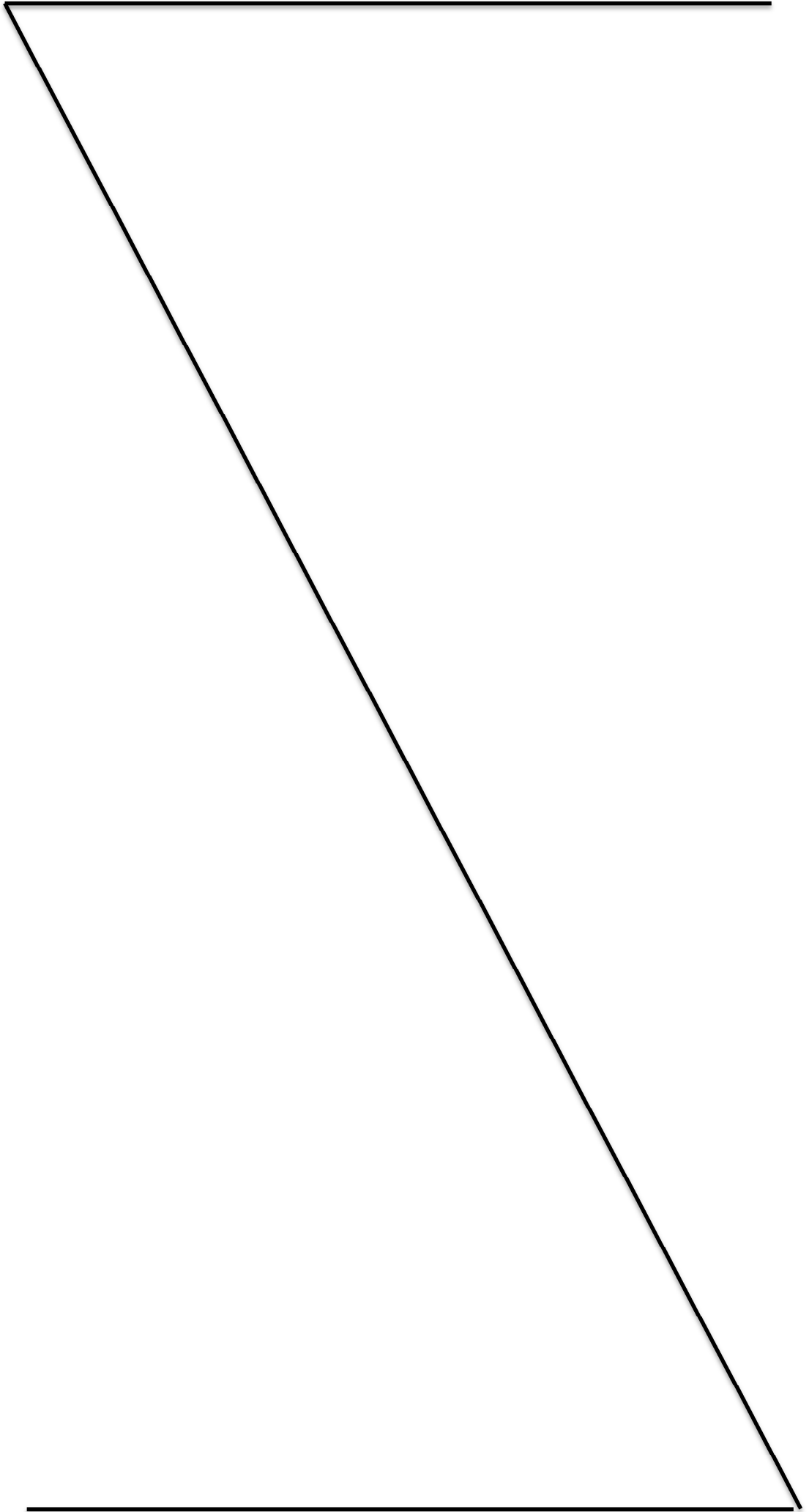
Lors de la séance plénière du 25 février 2016, tenue de 9 h à 12h, étaient présents le maire M. Henri Gariépy et les membres suivants :

Nicole Blondin Yan Montpetit

Wayne Conklin Pierre Auclair

Le secrétaire-trésorier, Michel Grenier était également présent.





6480